



Laurent Berger
Secrétaire Général de la CFDT

" À DOCAPOST BPO IS, la CFDT réinvente le sens du courage syndical ! Alors qu'il suffirait de ne rien faire et de ne pas réagir face aux évolutions de notre entreprise comme nos concurrents syndicaux... La CFDT fait le choix de s'exposer de proposer, de dialoguer, de négocier afin d'obtenir des résultats concrets pour les DOCAPOSTIER(E)S ! "

Un enjeu de représentativité pour quatre ans !

Du 12 mars de 09h00 au 17 mars à 17h00 les Docapostier(e)s pourront voter depuis un ordinateur. Des postes en libre accès seront mis à la disposition des électeurs dans le cadre du protocole électoral pour ceux qui n'en seraient pas dotés et l'entreprise veillera à ce que ces postes informatiques se trouvent dans une position permettant la

confidentialité du vote. Le temps passé par l'électeur est considéré comme un temps de travail et n'entraînera aucune réduction de salaire. Il s'agit bien d'un vote personnel qui doit le rester ! C'est pourquoi la CFDT vous sensibilise contre toute « influence » ne permettant pas un vote serein !

Contrairement aux autres organisa-

tions syndicales, la CFDT a considéré que ce vote modernisé permettrait à la fois de sortir de la complexité du vote papier et d'assurer davantage de participation démocratique... DOCAPOST développe cet outil auprès des entreprises et du Groupe La Poste, et pour la CFDT les salariés de DOCAPOST BPO IS devaient en bénéficier.

Rôle des Délégués du Personnel

Ils présenteront à l'employeur toutes les réclamations individuelles et collectives du personnel ;
Ils défendront les droits des salarié(e)s ;
Ils assureront le respect des règles

d'organisation et de fonctionnement dans les différents services en faisant appliquer les réglementations en vigueur : code du travail, accords d'entreprises et interprofessionnels... ;
Ils aideront à résoudre les conflits

éventuels en étant à votre écoute, et vous accompagneront en cas de litige auprès de votre hiérarchie ;
Ils communiqueront étroitement avec les membres du Comité d'Entreprise et du CHS-CT.

Rôle des Élu(e)s Au Comité d'Entreprise

Ils défendront l'avenir des salarié(e)s dans votre entreprise en prenant en compte leurs intérêts dans les décisions : d'information et de consultation sur le développement et la gestion de l'entreprise, sur son évolution

financière et économique mais aussi sur la situation de l'emploi et la formation professionnelle...
Ils aideront à faire face aux problèmes de logement, de transports, articulations vie privée/vie profes-

sionnelle. Ils interviendront pour des activités sportives, culturelles et sociales : billetterie, chèques vacances, voyages, garde d'enfants ... à travers la Commission des Activités Sociales et Culturelles (CASC).

L'instance CHS-CT

Les élus du CHS-CT sont issus du résultat des votes des différents scrutins : CE et DP.

Ce sont les « grands électeurs » (titulaires élus CE et DP) qui votent pour une équipe qui fera vivre cette instance ! La CFDT a été évincée du CHS-CT par une « association très hétéroclite » de circonstances avec

des élus CGT, et transfuge CFTC. Jusqu'en 2013, vous aviez une équipe CFDT motivée et au service des salariés avec des plans d'actions qui ont permis d'améliorer les conditions de travail. Mais depuis le renouvellement et le remplacement des militants CFDT, cette instance ne produit plus les ac-

tions efficaces qu'elle devait mettre en œuvre !

C'est pourquoi la CFDT vous appelle à faire preuve de discernement lors du choix de vos élus pour les prochains scrutins, car un mauvais choix aura des incidences directes sur vos conditions de travail...



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

ENTRE IMMOBILISME & ANTICIPATION LA CFDT A CHOISI !

ÉLECTIONS À DOCAPOST BPO IS : UN MANDAT POUR QUATRE ANS !!!

Le 17 mars 2015 vous serez appelés à élire vos représentants du personnel pour les quatre prochaines années. La CFDT tient tout d'abord à vous demander de voter très massivement car ce scrutin permettra de donner à chaque organisation syndicale une représentativité.

Nous voulons avec vous et grâce à votre soutien inverser ce diktat dans lequel la direction avec la complicité d'une CGT majoritaire ont voulu nous enfermer, leur permettant ainsi d'imposer une vision sectaire sans se préoccuper des attentes des salariés de DOCAPOST BPO IS.

L'exemple flagrant est l'accord sur l'entraide. La CFDT n'a eu de cesse de démontrer que la stratégie de la direction n'apportait pas de valorisation à ses employés. Cet accord est rejeté par l'ensemble du personnel et seule la CFDT le dénonce et mobilise les salariés pour ne pas y adhérer !

La CFDT est pour un dialogue social constructif permettant aux employés de DOCAPOST BPO IS d'engranger de nouveaux droits. Mais face à une direction qui laisse « pourrir la situation » sur des sujets importants comme l'accord générationnel (embauche de jeunes) et les NAO... (et l'année 2014 aura été pour vous une année de disette), la CFDT ne peut que s'opposer. Faute de signataires les NAO n'ont pu aboutir. La direction s'est contentée du PV de désaccord, normal, car le partenaire privilégié n'était plus au rendez-vous (période électorale oblige !...).

Le 17 mars 2015 doit être l'occasion de rappeler à l'entreprise toutes les avancées sociales obtenues par la CFDT au niveau National ! Comment ces avancées se traduiront-elles dans une entreprise aussi refractaire à un dialogue social constructif ? Il faudra que chacun se mobilise lors des prochaines échéances électorales en votant massivement pour la CFDT, ce qui nous donnera la force et la représentativité nécessaire pour imposer de vraies avancées sociales !

Depuis ces deux dernières années, l'État verse aux entreprises et à Docapost BPO IS des aides conséquentes au travers du CICE aujourd'hui et bientôt du pacte de responsabilité (réductions des charges patronales et salariales). **Ces aides doivent servir à l'investissement dans l'entreprise mais aussi bénéficier aux salariés en termes d'améliorations des conditions de travail, d'embauches de CDI, de transformations des CDD en temps complet, voire de l'embauche des intérimaires...** Le rôle de notre organisation, la CFDT, contrairement aux autres camarades, c'est de ne pas subir et regarder les trains passer, mais d'être force de propositions. Avec votre soutien et les voix que vous nous apporterez, nous porterons comme revendications : un salaire décent, et des augmentations salariales décentes, avec une participation au bénéfice et un intéressement garantis. Ces élections seront aussi le moment de rendre au Comité d'entreprise son rôle véritable !!! Sur ce sujet, il y a fort à faire car depuis plusieurs années la gestion est catastrophique et nous voulons inverser cette situation. Alors pas d'hésitation !

Avec nous, donnez de la voix à votre voix ! Votez CFDT !

LE 17
MARS
2015

JE VOTE
CFDT

AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX

Contact CFDT :
Djamel SAADOUNE
06 07 03 59 69
dsaadoun@cfdt3c.org



CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdtsf3c.org



SYNDICAT FRANÇAISIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE



Redonner du sens au Comité d'Entreprise !

Il est important de revenir sur le fonctionnement du Comité d'entreprise ! Les élus CFDT que vous élirez vous représenteront pour défendre l'avenir de tous salarié(e)s de l'entreprise quelles que soient leurs catégories - Employés, Maîtrises, Cadres - en prenant compte de leurs intérêts dans toutes les décisions :

- **Information et consultation sur le développement et la gestion de l'entreprise;**
- **Évolution financière et économique;**
- **Mais aussi sur la situation de l'emploi et la formation professionnelle...**

Sa deuxième mission et pas la moindre, est directement liée aux attentes des salariés de l'entreprise leur permettant de bénéficier pleinement de toutes les activités sociales et culturelles ! Les élus seront vos interlocuteurs auprès de la direction mais aussi des prestataires extérieurs pour une redistribution plus juste du budget en fonction des besoins de chacun(e) sur des périodes bien définies : vacances scolaires, vacances d'été, fin d'année, loisirs...etc. Les élus CFDT seront forces de propositions pour trouver une meilleure articulation entre vie privée et vie professionnelle. Ils négocieront plus de logements attribués (GIC). Ils pourront proposer des aides exceptionnelles aux salariés en difficultés. Mais aussi l'accès aux activités sportives (bénéficier d'une aide spécifique), sans oublier toute la palette des actions culturelles et sociales : billetterie, chèques vacances, voyages, garde d'enfants ... tout cela à travers la Commission des Activités Sociales et Culturelles (CASC).

Une feuille de paie décente !

La CFDT et ses élus travailleront avec l'ensemble des salariés pour négocier de vraies augmentations salariales ! Les NAO (négociations annuelles obligatoires) doivent être un moment privilégié pour les salariés leur permettant de retrouver une feuille de salaire décente en récoltant le fruit de leur travail. Les augmentations catégorielles doivent résulter de réelles négociations avec de vrais interlocuteurs. Pour exemple la PVI des cadres et maîtrises, l'égalité professionnelle, l'intéressement....

La CFDT propose de porter avec vous les thèmes suivants :

- **Négocier et adhérer à la convention collective SYNTEC.**
- **Une revalorisation annuelle conséquente avec engagement (signature) pour que les augmentations s'appliquent ! (Pas de démagogie et de propositions démesurées, mais des négociations loyales et un vrai engagement!).**
- **Négocier le 13ème mois pour tous.**
- **Négocier l'intéressement et la participation aux bénéfices, sortir de ce diktat de l'entreprise ! Ce pouvoir d'achat doit être négocié par les OS et être conforme aux nouvelles règles sociales issues du code du travail, des accords ANI et de la loi.**
- **Faire vivre l'accord égalité professionnelle : négocier et réduire les écarts entre les Femmes et les Hommes dans l'entreprise.**
- **Sans oublier les augmentations collectives, individuelles pour les maîtrises et cadres (oui cela existe), négocier une réelle PVI...**

Avec la CFDT toutes ces revendications, qui peuvent être partagées par d'autres, sont autant de leviers qui serviront tout au long de la mandature (quatre ans) à faire progresser le pouvoir d'achat. L'engagement de la CFDT ne s'arrête pas au lendemain des élections qui ont lieu tous les quatre ans.

Bien au contraire !

UNE CFDT EXIGEANTE ET CONSTRUCTIVE

Le 17 mars donnez votre voix à ceux qui savent l'entendre !

**JE VOTE
CFDT**

AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX

Élections du Comité d'Entreprise

VOS CANDIDATS CFDT

■ Collège Cadres

Titulaires	Suppléants
M. Benjamin ALCORTA (Siège Charenton)	M. Gabriel BLANCHARD (Siège Charenton)

■ Collège agents de maîtrise

Titulaires	Suppléants
M. Djamel SAADOUNE (La Poste Vaugirard)	Mme Audrey BOËT (MSA Nantes)
M. Philippe ETIENNE (Courbevoie)	Mme Cécilia SANTOS ALVES (Courbevoie)

■ Collège employés

Titulaires	Suppléants
Mme Natacha ALEXANDRE (EDF Sisteron)	M. Jean Christophe JAQMEL (ICADE Aubervilliers)
M. Youcef MERADI (Charenton)	M. Thomas VILOCY (Charenton)
M. Thierry BELLANGER (Renault Buc)	M. Frédéric BROUSSE (La Poste Paris)
Mme Lamia CHANFOUA (ALD Schiltigheim)	Mr Marc MALIK (Renault Buc)
M. Julien ZORZI DELLA VEDOVA (ALLIANZ Schiltigheim)	Mr Ibrahima Sory SYLLA (STERIA Meudon La Forêt)



Djamel SAADOUNE

Élections des Délégués du Personnel

VOS CANDIDATS CFDT

■ Collège agents de maîtrise et cadres

Titulaires	Suppléants
Mme Cécilia SANTOS ALVES (Courbevoie)	M. Gabriel BLANCHARD (Charenton)
M. Djamel SAADOUNE (La Poste Vaugirard)	M. Laurent NOLAIS (La Poste Paris)
M. Philippe ETIENNE (Courbevoie)	M. Romain RIGHI (SANOFI Paris)

■ Collège employés

Titulaires	Suppléants
M. Thierry BELLANGER (Renault Buc)	M. Ibrahima Sory SYLLA (STERIA Meudon La Forêt)
M. Youcef MERADI (Charenton)	Mme Lamia CHANFOUA (ALD Schiltigheim)
M. Marc MALIK (Renault Buc)	M. Julien ZORZI DELLA VEDOVA (ALLIANZ Schiltigheim)
Mme Natacha ALEXANDRE (EDF Sisteron)	M. Frédéric BROUSSE (La Poste Paris)
M. Jean-Christophe JACQMEL (ICADE Aubervilliers)	M. Eric RESTIVO (BNP PARIBAS Montreuil)
Mr Frédéric BROUSSE (La Poste Paris)	M. Thomas VILOCY (Charenton)
M. Ibrahima Sory SYLLA (STERIA Meudon La Forêt)	M. Thierry BELLANGER (Renault Buc)
Mme Lamia CHANFOUA (ALD Schiltigheim)	M. Youcef MERADI (Charenton)
M. Julien ZORZI DELLA VEDOVA (ALLIANZ Schiltigheim)	Mme Natacha ALEXANDRE (EDF Sisteron)